

Intitulé de l'UE	Droit 3
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Marie HESPEL	50	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit des asbl	25h	Marie HESPEL
Droit pénal	25h	Marie HESPEL

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit des asbl : 10h de théorie, 15h de travaux
Droit pénal : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit des asbl : Français
Droit pénal : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter le langage professionnel du secteur • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies ◦ Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel. • Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs • Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

- Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - Développer la créativité

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Comprendre les mécanismes de création, de fonctionnement et de gestion d'une ASBL
- Identifier les acteurs d'une ASBL
- Repérer les fonctionnements d'une ASBL, distinguer les organes et leur pouvoir
- Expliquer et appliquer les principes généraux du droit pénal
- Identifier et illustrer les différentes infractions et l'imputabilité à leur(s) auteur(s)
- Identifier et illustrer les différentes peines
- Identifier et illustrer les différents acteurs intervenant dans la procédure pénale
- Expliquer et appliquer les règles générales de la procédure pénale

Contenu de l'AA Droit des asbl

Chapitre 1 : La notion d'ASBL

Chapitre 2 : La création d'une ASBL

Chapitre 3 : Les membres d'une ASBL

Chapitre 4 : L'assemblée générale d'une ASBL

Chapitre 5 : Le conseil d'administration d'une ASBL

Chapitre 6: La fin d'une ASBL

Contenu de l'AA Droit pénal

Partie 1 - Introduction au droit pénal: définitions, principes généraux

Partie 2 - L'infraction: la division des infractions, les éléments constitutifs de l'infraction, l'imputabilité des infractions, les peines

Partie 3 - La procédure pénale : les objectifs de la procédure pénale, distinction entre action publique et action civile, les personnes au cœur de l'action publique, la phase préparatoire, la phase de jugement

Méthodes d'enseignement

Droit des asbl : cours magistral, travaux de groupes

Droit pénal : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Droit des asbl : syllabus, notes de cours

Droit pénal : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit des asbl

Législation

Code des sociétés et des associations

Doctrine

DAVAGLE M., *Mémento des ASBL*, Liège, Wolters Kluwer, 2019.

DAVAGLE M., *Le nouveau visage des ASBL après le 1er mai 2019*, Limal, Anthemis, 2019.

Webographie

monasbl.be

wonder.legal

assoc.be

vieassociative.be

Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal

Législation

Code pénal belge

Code d'instruction criminelle belge

Doctrine

COLETTE-BASECQZ N. et BLAISE N., *Manuel de droit pénal général (4ème édition)*, Limal, Anthemis, 2019.

MOREAU T. et VANDERMEERSCH D., *Eléments de droit pénal*, Bruxelles, La Charte, 2019.

Webographie

Ministère de la justice

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit des asbl : 50% Droit pénal : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit des asbl : Français Droit pénal : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit des asbl :

Travail de groupe, écrit (100%) consistant en la rédaction des statuts d'une ASBL, à remettre sur Moodle

Un étudiant absent de manière injustifiée à plus de deux séances sera sanctionné par le retrait de 5 points sur 20.

En août, les étudiants devront représenter le travail de groupe amélioré selon les commentaires de la session de juin. L'étudiant en échec suite à une absence injustifiée à plus de deux séances devra présenter un autre travail, selon les consignes données par le titulaire de l'AA.

Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal :

Examen écrit (100%)

En cas de confinement lors de la session d'examens, l'examen écrit se fera en ligne via un QCM sur Moodle.

Année académique : **2021 - 2022**

